

« On va te faire la peau, charogne » : le récit du journaliste Alain Jaubert, tabassé en 1971 dans un car de police

Par Le Nouvel Obs

Publié le 22 mars 2025 à 11h00, mis à jour le 23 mars 2025 à 20h54



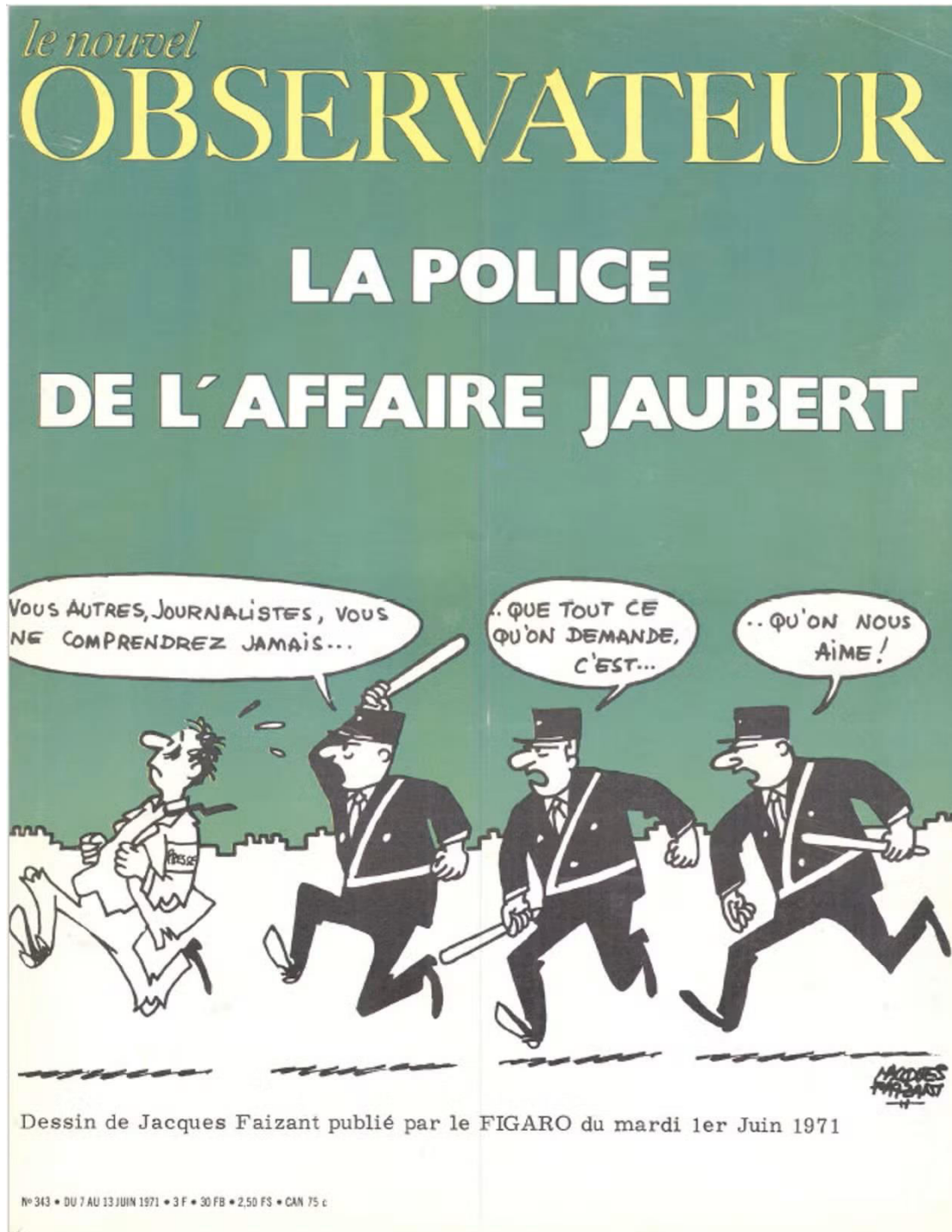
Dessin de Jacques Faizant en couverture du « Nouvel Observateur » du 7 juin 1971, repris du « Figaro » du 1^{er} juin 1971. JACQUES FAIZANT POUR « LE NOUVEL OBSERVATEUR »

Temps de lecture : 21 min.

Archives Violemment frappé dans un car de police-secours en mai 1971, le journaliste Alain Jaubert fut ensuite placé en garde à vue à l'Hôtel-Dieu et accusé de rébellion par les policiers. Ces violences policières firent scandale.

Alain Jaubert, écrivain, journaliste et homme de télévision, est mort le 15 mars 2025 à 80 ans, vient d'annoncer sa famille. Il fut notamment journaliste scientifique au « Nouvel Observateur » de 1970 à 1973. A l'occasion de cette disparition, nous republions deux articles de juin 1971 sur « l'affaire Jaubert », le tabassage du journaliste dans un car de police le 29 mai 1971. Elle suscita une vive émotion et un débat sur les violences policières. Pour la seule et unique fois, notre hebdomadaire fut illustré en une par un dessin de Jacques Faizant emprunté au « Figaro », ce qui témoigne de l'ampleur du scandale alors.

Défendu par l'avocat Henri Leclerc, Alain Jaubert sera jugé coupable d'avoir insulté les policiers et de s'être rebellé, sanctionné par une amende de 500 francs. [Le 3 avril 1973](#), un jugement condamnera trois des nombreux policiers responsables des violences à des amendes et à des peines de prison de 13 mois avec sursis. Les policiers feront appel et leur peine sera réduite à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 500 francs à verser à la victime. Voici le récit de cette violente agression, écrit par le journaliste dans nos colonnes.



La couverture du « Nouvel Observateur » du 7 juin 1971 : « La police de l'affaire Jaubert », avec un dessin de Jacques Faizant, repris du « Figaro » du 1^{er} juin 1971. « LE NOUVEL OBSERVATEUR » / JACQUES FAIZANT

► Article paru dans « le Nouvel Observateur » n° 343, le lundi 7 juin 1971

Le récit intégral d'Alain Jaubert

Alain Jaubert, 31 ans, chargé de cours à la faculté de Vincennes, rédacteur à la revue « la Recherche » et collaborateur scientifique du « Nouvel Observateur » : une semaine après, il est grand temps que nos lecteurs connaissent enfin la véritable personnalité de celui qui a été, bien malgré lui, le héros d'une affaire policière dont le retentissement jette le désarroi dans les milieux gouvernementaux et jusque dans la police elle-même.

C'est un garçon doux, d'assez petite taille, qui parle bas et dont les yeux sont voilés par des lunettes. Marié, père d'une petite fille de 3 ans et demi, il occupe ses loisirs à la rédaction d'un essai et au tournage d'un film de long métrage en 16 mm. L'enseignement dont il est chargé cette année, à Vincennes, est celui de l'épistémologie de la biologie. Pour ce qui est de sa « carrière » politique, il a appartenu en 1960-1961, au Front universitaire antifasciste. A partir de 1963, il a milité à l'U.E.C. (Union des Etudiants communistes) puis au P.C., qu'il quitte en 1965. Il déclare n'avoir pas eu, depuis, d'activité politique et, bien qu'il ne cache pas ses opinions de gauche, ne fait partie d'aucune organisation. Les seuls « ennuis » que ses opinions lui ont causés – jusqu'à la semaine dernière – remontent à 1961, année de son service militaire, qu'il fit dans la marine. Ses supérieurs l'avaient en effet « sanctionné » pour avoir introduit sur son bateau un numéro de « France Observateur »...

C'est cet homme que la police accuse d'avoir, le 29 mai, attaqué trois policiers à l'intérieur du car de police-secours dans lequel il était monté pour accompagner un blessé. Sur la plainte de ces mêmes policiers, le procureur de la République l'a inculpé « *d'outrages, rébellion et violences à agents* ».

Alain Jaubert, lui aussi, a porté plainte. En lisant le récit qu'il a fait au « Nouvel Observateur » quelques heures à peine après la fin de sa garde à vue – et qui est le premier texte complet qu'il ait livré à la presse – nos lecteurs comprendront pourquoi.

LE RÉCIT



Samedi 29 mai, je suis allé déjeuner avec plusieurs membres de ma famille – ma femme, mon beau-frère, ma belle-sœur et leur enfant, âgé de trois ans et demi. Ils habitent à quelques centaines de mètres de la place Clichy. J'étais venu les voir vers une heure de l'après-midi. Nous devions aller au Marché aux Puces.

Nous avons déjeuné tard dans un restaurant de la place Clichy, le « Pub Poster », qui se trouve à l'angle du boulevard des Batignolles. Il y avait, à ce moment-là, d'énormes forces de police stationnées sur la place Clichy, gendarmerie, C.R.S., police municipale. J'ai rencontré alors Katia Kaupp à qui j'ai demandé ce qui se passait, j'ignorais complètement qu'il devait y avoir une manifestation. Elle m'a appris qu'il s'agissait d'une manifestation pour protester contre les récents événements des Antilles françaises. Il devait être entre 2 et 3 heures quand nous sommes allés au restaurant et nous avons dû en sortir, une heure plus tard. Je ne peux pas dire l'heure exacte mais les gens du restaurant et ma famille pourront peut-être le préciser.

Nous nous sommes alors promenés tous les cinq en direction de Barbès, parce que nous jugions qu'il était trop tard pour aller au Marché aux Puces. Mon beau-frère et ma belle-sœur avaient l'intention de nous raccompagner ma femme et moi jusqu'au métro Barbès d'où je pensais rentrer directement chez moi, à Raspail.

A la hauteur de la rue de Clignancourt, il y avait un attroupement formé à moitié de badauds, à moitié de reliquats de ce qui avait dû être la manifestation. J'y ai de nouveau rencontré Katia Kaupp qui m'a dit que les manifestants venaient de se disperser dans les rues voisines. Un peu plus loin, encore un attroupement, plus dense, avec un homme, au milieu, qui gesticulait et invectivait la foule. Il était manifestement en état de grande exaltation. J'ai d'abord pensé que l'homme était ivre mais il était peut-être choqué par la blessure qu'il avait au crâne et qui, d'après les témoins, avait été provoquée par les coups de matraque d'un policier.

Plusieurs personnes essayaient de le maîtriser pour l'emmener dans une pharmacie. J'ai entendu quelqu'un dire : « *Attention, il est armé.* » En fait, il n'avait rien dans les mains mais quelqu'un s'est écrié : « *Oui, mais tout à l'heure, il a sorti un pistolet.* » Il paraît que, pendant la manifestation, plusieurs personnes l'avaient vu sortir un pistolet. C'est pourquoi on l'a tenu pendant que deux étudiants en médecine, un garçon et une fille – que j'aimerais d'ailleurs bien retrouver – le fouillaient et sortaient de sa botte un pistolet d'alarme.

Les gens ont eu peur mais je savais qu'un tel pistolet n'est pas dangereux et j'ai expliqué qu'il n'y avait rien à craindre. A ce moment-là, deux personnages sont arrivés : un homme en chemise bleue et en pantalon sombre et un homme en salopette, les manches retroussées. Ils ont encadré le type et l'ont embarqué à la pharmacie. Il y a eu un mouvement dans la foule : « *Attention, ce sont des policiers.* » Les deux étudiants en médecine ont dit à l'homme à chemise bleue : « *Mais vous êtes un policier !* » Il a répondu « *Non, non, je ne suis pas policier, je suis pompier. D'ailleurs, voilà ma carte.* » Et il a montré une carte de pompier et une carte d'une Amicale d'anciens pompiers. Je les ai accompagnés jusqu'à une pharmacie située vers le numéro 5 de la rue de Clignancourt. Je dois signaler que lorsque le blessé gesticulait au milieu de la rue, un des commerçants s'est écrié en le désignant « *Ces gens-là, on devrait les descendre.* »

« Tu me salis, salope ! »

Le car de police-secours, qui avait dû être alerté par les commerçants de la petite rue qui donne dans la rue de Clignancourt, la rue d'Orsel, je crois, est arrivé, a manœuvré avec difficulté en marche arrière, pour revenir dans la rue de Clignancourt et stationner devant la pharmacie. Trois policiers ont sauté du car de police-secours et sont entrés dans la pharmacie. Ils ont pris le blessé au fond de la pharmacie. On a dit dans certains journaux que le pharmacien avait téléphoné ; je ne le crois pas. Je pense qu'il y a eu plusieurs coups de téléphone car divers témoins ont vu plusieurs cars arriver sur les lieux. J'étais sur le pas de la porte de la pharmacie attendant que le blessé sorte. C'est le « pompier » qui soutenait le blessé, aidé d'un policier.

A ce moment-là, le commandant, qui était assis à la droite du chauffeur, dans le véhicule de tête d'une colonne de jeeps des brigades spéciales ou de C.R.S. qui croisaient dans le quartier en file indienne, a sauté hors de la jeep et s'est dirigé vers la pharmacie. Les manifestants, voyant arriver les voitures de la police, avaient disparu. Il est resté quand même un certain nombre de personnes dont un photographe qui a essayé de photographier les policiers.

Le blessé était toujours à l'intérieur de la pharmacie, soutenu par le pompier et le policier du car de police-secours. Le commandant a dit alors : « *Mais traînez-le par terre. Vous n'allez pas assez vite. Embarquez-le. Il y a trop de monde ici.* » Et il a poussé le pompier. Il a pris sa place et il a traîné le blessé à toute vitesse en lui donnant des coups sur les fesses. Le blessé a été assis sur la banquette, deux ou trois policiers sont montés dans le car par la porte arrière. Le gradé, enfin, celui qui devait s'asseoir par la suite à côté du chauffeur, est venu à l'arrière du car. Plusieurs personnes disaient : « *Mais il faudrait peut-être l'accompagner.* »

Les étudiants en médecine se sont proposés mais le premier homme – l'ouvrier qui avait conduit le blessé à la pharmacie – leur a dit : « *Vous, les étudiants, je vous conseille de vous tirer parce que vous risqueriez d'avoir des ennuis.* » Les étudiants sont alors partis. Moi, je suis resté et j'ai montré mes papiers et ma carte de presse. J'ai dit : « *Je suis journaliste, j'ai assisté à la scène. Est-ce que vous voulez que j'accompagne le blessé à l'hôpital ?* » Le brigadier m'a dit d'une voix assez aimable : « *D'accord.* » Il ne manifestait ni énervement, ni émotion particulière.

Je suis monté et me suis assis en face du blessé sur l'autre banquette. A ce moment-là, je me suis aperçu que le fameux pompier était entré par la porte à glissière de l'autre côté et s'était assis dans un coin sans rien dire. Le car a démarré, suivi par un autre car de police et par les jeeps. A ce moment-là, le pompier s'est révélé en tutoyant les policiers du car, qu'il connaissait visiblement très bien. Il a écarté sa poche et il a montré le pistolet d'alarme et un petit couteau à cran d'arrêt en disant aux policiers : « *Regardez ce que j'ai pris sur lui.* » Le pompier a vu que je le regardais. J'ai détourné la tête, sentant que ça tendait l'atmosphère.

Je me suis alors occupé du blessé. A côté de lui, en face de moi, il y avait un policier et le blessé saignait très abondamment. Le sang coulait sur la tenue du policier. La rue était assez encombrée. Le car stoppait, repartait avec des cahots et le policier a dit : « *Tu me salis, salope* », ou quelques propos du même ordre.

C'est amusant parce que, dans le communiqué de la Préfecture de Police, il paraît que j'aurais invectivé les policiers pendant qu'ils donnaient des soins au blessé. En réalité, le policier s'est écarté très vivement du blessé pour s'asseoir à côté de moi, c'est-à-dire sur la banquette d'en face. Le blessé, qui n'était plus soutenu, est tombé sur le côté et sa tête, justement du côté de sa plaie, est allée cogner contre la portière. Alors qu'il était calme depuis quelques instants, il s'est remis à hurler et à proférer de vagues menaces dans un état d'exaltation évident. Je suis allé m'asseoir à la place qu'avait abandonnée le policier pour pouvoir soutenir le blessé et j'ai dit au blessé, premières paroles que j'ai prononcées : « *Tais-toi. Ce ne sont que des policiers de police-secours qui t'emmènent à l'hôpital pour te soigner. Tu as une très grande plaie à la tête. Ils sont là pour faire leur travail. Il ne faut pas les insulter, sinon tu pourrais avoir des ennuis.* »

Ces simples phrases, sans doute aussi le fait que j'avais remarqué le faux pompier, suffirent à déclencher ce que j'appellerai vraiment une crise d'hystérie parce qu'il n'y a pas d'autre mot, chez le policier qui se trouvait à gauche du blessé. Il s'est immédiatement levé et a commencé à m'envoyer des coups de poings. Mais, comme le car cahotait, ses coups de poings ont atteint le blessé et, toujours « bon Samaritain », comme a dit Clavel, j'ai voulu me lever pour empêcher que le blessé ne soit touché. J'ai tenté d'expliquer : « *Mais voyons, messieurs, je n'ai rien fait. Je suis ici pour accompagner un blessé.* » A ce moment-là, le brigadier, qui était assis à côté du chauffeur, a crié par la lucarne qui sépare la cabine du fourgon : « *Ça suffit, videz-moi cette ordure de là.* »

Là, je n'ai pas très bien compris comment tout s'est passé. J'étais debout contre les portières du fond. Celui qui piquait sa crise m'a foncé dedans tête baissée et m'a envoyé une bourrade qui m'a fait éjecter comme un obus hors du car. J'ai volé littéralement et je suis tombé sur la chaussée. Le car s'est arrêté sur sept, huit mètres en freinant très brusquement. Les voitures de police qui suivaient (je ne sais plus si c'est un autre car d'abord et les jeeps ensuite ou le contraire) ont freiné à quelques centimètres de moi.

« Vous allez le tuer »

Sonné par les coups, je n'ai pas bougé. J'étais allongé sur la chaussée, la tête sur le côté. J'avais encore mes lunettes. Je pense que j'ai dû perdre un moment connaissance parce que mon souvenir est confus, mais je me suis retrouvé entouré d'une muraille de policiers, peut-être une quinzaine ou une vingtaine, en survêtements avec matraques. Je pense, sans en être certain, que les occupants des jeeps ont participé à cette première partie du tabassage. Il m'a bien semblé que c'était le commandant du détachement de jeeps, le même qui était entré dans la pharmacie, qui s'est précipité sur moi et m'a marché sur la tête. Mes lunettes ont été écrasées sous son pied.

Ça a duré très peu de temps et les gens dans la rue ont dû s'en apercevoir. Des policiers m'ont relevé et, là, j'avais du sang dans les yeux, je ne voyais pas grand-chose. Ils se sont alors mis en rond autour de moi et ont joué au « punching-ball » avec moi. Ils m'envoyaient de l'un à l'autre très, très violemment. En fait, chaque fois que j'arrivais sur un policier, j'étais obligé de lever les bras pour me protéger et, évidemment, j'arrivais avec une telle force sur les policiers qu'eux-mêmes prenaient des coups. Ils se mettaient parfois à trois pour me renvoyer encore plus fort et certains policiers ont peut-être eu des ecchymoses rien qu'à me recevoir.

Ils criaient. Certains avaient des matraques, sans doute les spéciaux, d'autres pas. Je n'avais plus que le réflexe de chercher ceux qui n'avaient pas de matraques. Cette scène a duré peut-être cinq minutes, je ne peux pas évaluer. Il s'est formé un attroupement, enfin je présume, parce qu'il m'a semblé voir beaucoup de monde. Des gens ont crié : « *Arrêtez, vous allez le tuer !* » Les policiers, embêtés, m'ont lâché et je suis retombé par terre. Ma tête a heurté le trottoir et j'ai perdu connaissance. J'ai dû me réveiller pas très longtemps après. J'étais allongé au fond d'un car, par terre. Je ne sais pas si c'était le même car ou un autre. Les policiers s'étaient mis en barrage autour pour empêcher les gens de voir ce qui se passait. Un gradé a désigné cinq ou six agents de la police municipale pour monter avec moi dans le car. Ils se sont assis, raides et corrects, mais dès que la porte a été refermée ils ont mis leurs pieds, d'énormes brodequins, sur moi.

Ce qu'ils appellent « rébellion »

J'avais des pieds sur la figure, le cou, la poitrine, le ventre, dix ou douze pieds de policiers sur moi. Ils se tenaient aux banquettes pour appuyer de tout leur poids sur moi. Au bout d'une minute, je ne pouvais plus respirer, je suffoquais complètement, et j'ai essayé de dégager mon visage et mon cou. Sans doute, c'est ce qu'ils appellent « rébellion ». Le trajet du car a été très confus. On a roulé. On s'est arrêté. Peut-être étions-nous à Lariboisière, peut-être au commissariat du 18^e. J'ai entendu des bruits de portière, des va-et-vient, des ordres criés. On est reparti. Apparemment, on a tourné en rond soit sur une place, soit autour d'un pâté de maisons. Un circuit qui m'a paru monotone et long.

Après, le car est resté en stationnement avec le moteur qui tournait, il m'a semblé que ce stationnement a duré une vingtaine de minutes. J'ai compris plus tard que ce stationnement se situait dans la cour de l'hôpital Lariboisière. C'est là que j'ai encore été tabassé.

J'étais donc allongé sous les pieds des policiers et j'aurais dû d'ailleurs y rester si j'avais su ce qui allait suivre.

J'ai essayé naïvement de parlementer. « *Qu'est-ce que vous avez contre moi ? Je suis journaliste. Je suis père de famille. Je suis enseignant. Je n'étais même pas à la manifestation. Je suis monté dans le car de mon plein gré. Pourquoi tout ça ?* »

Quand j'ai dit que j'étais journaliste, on m'a répondu : « *On en a marre de vos conneries. Les journalistes sont tous des salauds. Tu vas payer pour les autres. On va te faire la peau, charogne.* » J'ai eu droit à toutes les injures : « *Salope, ordure, enculé* », etc. Et puis à des phrases du genre « *On en a marre de tous ces nègres et de tous ces bougnoules qui viennent nous faire chier* ». Lorsque j'ai dit que j'étais enseignant, ils ont ajouté : « *Double raison pour qu'on te fasse la peau.* » Et j'ai eu droit à une série de propos « nazis ». L'un d'eux a dit « *On nous traite de SS, mais les SS au moins, c'étaient des hommes. Ils avaient des couilles. Toi, t'en as pas.* » Paradoxalement, il me l'a répété à la fin du tabassage au moment même où ils m'avaient baissé mon pantalon et où ils me tordaient les testicules. A ce moment-là, je leur ai dit : « *Vous voyez bien que j'en ai. Lâchez-les-moi, si j'en ai pas.* » Ils m'ont crié aussi des tas de choses, peut-être des mots allemands que je n'ai pas compris. Ils étaient si excités qu'ils s'échauffaient les uns les autres. Je dois dire qu'au moins deux policiers sur les six n'ont presque rien dit, et ne m'ont donné que des coups de pied et des coups de poing, paraissant assez embêtés du boulot qu'ils faisaient.



Des journalistes sont assis devant le ministère de l'Intérieur, le 6 juin 1971 à Paris, tenant une banderole de l'Union nationale des Syndicats de journalistes et du Comité de Défense de la Presse et des Journalistes, lors d'une manifestation pour protester contre les violences subies par le journaliste scientifique Alain Jaubert le 29 mai. - / AFP

Dans la « bagarre », un policier avait, paraît-il, perdu une plaque matricule. Ils commençaient effectivement à avoir les tenues débraillées et même déchirées et ils m'ont torturé pour me faire dire où j'avais caché la plaque. Ils ont commencé à me déshabiller. L'un m'a étranglé et j'ai de nouveau perdu connaissance. Sans doute un bref instant. Quand j'ai repris connaissance, ils m'ont dit : « *Tu as deux minutes pour retrouver la plaque. Si tu ne la retrouves pas, tu es mort.* » Pendant ce temps-là j'avais toujours le même policier qui me tapait avec une matraque sur la tête. Il frappait des petits coups secs, réguliers, toujours au même endroit, à un rythme rapide et qui me rendait fou. J'avais de plus en plus de mal à garder ma lucidité. Un autre, que je ne voyais pas parce qu'il était assis au-dessus de moi, me tapait sur les jambes et sur les fesses avec un objet métallique. Il m'a semblé que c'était une manivelle de voiture mais je ne peux pas l'affirmer absolument. C'est en fait cet objet métallique qui m'a sauvé du pire, parce que j'en ai pris un coup sur le nez : le sang a jailli si fort que ça les a fait reculer.

Une grande flaque de sang

En une seconde, il y a eu une grande flaque de sang sur le plancher du car. J'ai été pris d'une panique folle parce que j'avais l'impression de me vider de tout mon sang. J'étouffais aussi parce que le sang m'entraînait par le nez dans la gorge. J'ai commencé à essayer de sortir à quatre pattes.

Nous étions arrivés à Lariboisière et c'est là que l'un d'eux a baissé mon pantalon puis m'a serré les testicules en criant ses slogans racistes et nazis si fort qu'on a dû les entendre de l'extérieur.

Comme ils étaient nombreux, il faut cependant préciser que beaucoup des coups qu'ils me donnaient se perdaient contre les parois, contre le sol, ou contre eux-mêmes. L'espace entre les deux banquettes est assez étroit et les obligeait à taper verticalement. Ils ont fini d'ailleurs par me donner un ou deux coups contondants dans le ventre avec la pointe de la matraque, ce qui explique sans doute que j'ai uriné du sang jusqu'au surlendemain soir. Ma jambe droite est totalement tuméfiée. Ils préfèrent taper ailleurs qu'au visage, pour laisser moins de traces mais ils ne peuvent pas s'en empêcher et l'espace réduit du car ne leur permettait pas de frapper comme ils voulaient. C'est pourquoi beaucoup de coups de l'objet métallique ne m'ont pas atteint.

Le bruit des coups perdus sur les tôles métalliques et les cris ont sans doute couvert le bruit du moteur. Un gradé a fini par entrouvrir la portière et regarder ce qui se passait à l'intérieur. J'ai compris alors que nous étions dans la cour d'un hôpital. Ça m'a redonné un peu de lucidité car, depuis un moment, je croyais que j'allais mourir. Quand j'ai compris que je n'étais pas dans un bâtiment de la police, je me suis mis à hurler pour qu'on vienne me chercher.

Les coups avaient dû déjà alerter pas mal de gens et un gradé, je crois, a ouvert complètement la porte. Il a crié, trois fois de suite et de plus en plus fort : « *Ça suffit !* » La troisième fois, il n'était toujours pas obéi et il a été obligé de donner un coup violent sur le bras de celui qui me tenait la gorge – un coup qui doit être catalogué dans ceux que j'aurais moi-même portés à la force publique ! Tous les autres m'ont alors lâché. J'ai juste eu le temps de remonter mon pantalon et l'officier m'a remis aux infirmiers qui m'ont emmené dans la salle d'urgence. La dernière image que je garde du car est celle des policiers débraillés, soudain assis sagement sur les banquettes, et du sol maculé de sang et jonché d'objets divers : mes chaussures, des pièces de monnaie, des débris de montre, des képis... Deux policiers du car m'ont suivi

jusque dans la salle et, là, les infirmiers m'ont laissé seul environ dix secondes pendant lesquelles les deux policiers se sont encore précipités sur moi. L'un me tenait pendant que l'autre me fouillait. Heureusement, les infirmiers sont tout de suite revenus et les policiers se sont écartés. Ils ont été relevés au bout de quelques minutes et remplacés par d'autres qui ont eu une attitude neutre.

Les deux pseudo-étudiants

Après, c'est la routine classique. Heureusement, un infirmier a pu téléphoner à ma femme et des jeunes gens qui se trouvaient dans la salle d'attente de Lariboisière ont pu prévenir des confrères. Ma femme est arrivée rapidement et a exigé que je sois emmené à l'Hôtel-Dieu en ambulance et non avec le car de police-secours qui attendait dans la cour. A Lariboisière, on m'avait fait passer une quinzaine de radios, on m'avait fait des piqûres, on m'avait pansé. A l'Hôtel-Dieu, on m'a mis sur une chaise roulante dans la salle d'attente des urgences.

Dans cette salle, j'ai eu l'occasion de rencontrer un grand nombre de gens qui avaient été blessés dans des manifestations qui avaient eu lieu aux Halles ou au quartier Latin. Plusieurs fois, j'ai vu arriver des gens couverts de sang, encadrés par des policiers. J'avais reçu certains soins mais l'interne de garde de l'Hôtel-Dieu ne voulait pas m'hospitaliser sans m'avoir examiné à nouveau. Je suis donc resté là un assez long moment et j'ai vu notamment arriver un garçon de dix-sept ans qui était amené par deux pseudo-étudiants en col roulé et blue-jeans, des « étudiants » un peu âgés et démodés qui étaient en fait des policiers et qui se sont vantés devant les deux policiers qui m'encadraient – d'une manière d'ailleurs indiscreète qui doit constituer une faute professionnelle – d'avoir dansé autour des feux de poubelle en criant « C.R.S.-SS », pour attirer leurs victimes.

Ils racontaient comment ils avaient pris le jeune homme qui avait les cheveux longs et des bouquins dans ses poches : Engels, Bakounine, Castro. Dans le car de police, où il était monté indemne, les policiers se sont moqués de lui et ont commencé à le tabasser à cause de ces livres « séditions ». Le jeune homme est arrivé, lui aussi, couvert de sang avec une plaie importante à la tête et un traumatisme crânien. Les deux pseudo-étudiants riaient en racontant l'histoire à mes propres gardiens, sans faire attention à ma présence. J'ai eu encore l'occasion de voir un autre faux étudiant, cheveux longs, bottes, blue-jean arriver en tenant un blessé.

J'ai passé ma première nuit avec le premier garçon, Stéphane K..., à la salle Saint-Jean, qui est une salle normale de l'Hôtel-Dieu. L'interne n'avait pas voulu nous laisser aller à la salle Cusco. Quelqu'un m'a dit : « *Vous comprendrez pourquoi, quand vous y serez.* » Le lendemain matin, on nous a envoyés à la « salle Cusco ».

Je croyais que la salle Cusco était une salle d'hôpital ordinaire, simplement gardée par des policiers. En fait, c'est un grenier mansarde de l'Hôtel-Dieu, immédiatement situé sous les toits de zinc. C'est un long couloir, compartimenté en une vingtaine de cellules, peut-être davantage, de 2,50 m sur 2,50 m, peintes en blanc comme dans un hôpital mais qui sont vraiment des cellules avec un simple lit et quelques ustensiles : bassin, urinal et pot à eau en plastique. Interdiction formelle d'avoir le moindre objet. J'avais été mis entièrement nu et l'on m'avait donné la chemise traditionnelle de l'Assistance publique. On m'avait fait signer la liste des vêtements que l'on m'avait enlevés. Sur cette liste, il manquait, comme par hasard, mon blouson maculé de sang. J'ai réclamé. Une demi-heure après, on m'a prévenu qu'on avait retrouvé mon blouson et on l'a rajouté sur la liste.

Un filet d'air torride

J'ai été très étonné par cette « salle Cusco » qui n'est en fait qu'une enclave de la Préfecture de Police et qui, d'après les gardiens, n'est même pas reliée au standard de l'Hôtel-Dieu, c'est-à-dire que l'on ne peut pas communiquer de l'extérieur avec la salle Cusco. Il y a une espèce de porte blindée avec un judas. Il faut sonner. Un policier se tient devant la porte, l'ouvre, fait pénétrer la personne. On entre dans un petit sas qui est fermé par une énorme grille aux barreaux épais. Au-delà de cette grille, s'ouvre le couloir à cellules où l'on met les malades gardés à vue. C'est évidemment un endroit où l'on peut mettre les gens au secret sans que personne sache qu'ils y sont – et cela pendant des semaines, si la police le désire.

Il peut y avoir là des gens très grièvement blessés si la police a décidé de les y laisser. Souvent, il y a des heurts entre les internes de service qui refusent qu'on hospitalise quelqu'un à Cusco et les policiers. Si l'interne gagne, on met le malade dans un service normal de l'Hôtel-Dieu mais il est sévèrement gardé et on l'y laisse le moins longtemps possible. Mais si les policiers le veulent vraiment, ils introduisent directement le blessé à Cusco et personne ne sait ce qui se passe dans ces cachots où les blessés sont enfermés à clef et que l'on n'ouvre, à grand bruit, que pour apporter le thermomètre, l'aspirine ou la soupe. La cellule mansardée n'est aérée que par un vasistas grillagé qui ne peut s'entrouvrir que de quelques centimètres. Le filet d'air qui filtre vient des toits chauffés par le soleil. Des tuyaux du chauffage central et de l'eau chaude de l'Hôtel-Dieu passent dans chaque cellule. Un des gardiens m'a dit que, souvent, la température oscille entre 25 et 40 degrés. Moi-même, plusieurs fois dans la journée du dimanche, je me suis senti violemment incommodé par la chaleur. J'ai réussi à communiquer avec Stéphane K..., qu'on avait placé dans la cellule voisine : lui aussi se trouvait incommodé pour la même raison.

Or, lui et moi, étions des blessés relativement légers par comparaison avec ceux qui arrivent là-dedans pansés des pieds à la tête. Dimanche dernier, en particulier, il y a eu un arrivage : sans doute des jeunes gens du Mouvement de la Jeunesse et des Antillais, qui avaient manifesté la veille. Un infirmier m'a dit, quand j'ai quitté la salle Saint-Jean, qu'une jeune fille arrêtée le samedi soir avait passé la nuit entière dans un commissariat de police et venait d'être hospitalisée à midi seulement, le dimanche, dans un état grave. L'interne avait refusé de l'admettre à Cusco et j'ai cru comprendre qu'il s'agissait d'une Antillaise. Je n'ai aucune preuve que ce récit soit exact, mais cela mériterait enquête. J'ai aussi appris par un policier qui me gardait que j'étais accusé d'être le meneur de la manifestation des Halles. Alors que j'étais à Clichy ! C'est tout ce que j'ai su. Ça me fait rire mais d'un rire un peu crispé. Je n'ai appris que le lendemain, par une infirmière, que l'on parlait de moi dans les journaux. J'ai été vraiment au secret pendant quarante-huit heures et ni ma femme ni mes avocats n'ont pu entrer en contact avec moi. Quand la fin de ma garde à vue m'a été notifiée, je suis encore resté une douzaine d'heures sans nouvelles et sans contact jusqu'à ce que le juge d'instruction vienne me voir pour me signifier mon inculpation et ma liberté provisoire. Je ne savais pas, jusque-là, de quoi j'étais inculpé.

Une manœuvre grossière

Je suis donc inculpé d'insultes, rébellion, coups et blessures à agents de la force publique. J'aurais blessé les trois agents qui étaient dans le premier car ! On ne fait pas mention des trois autres qui sont montés dans le car ensuite. (Était-ce le même car, je ne saurais le dire.)

J'apprends aujourd'hui que le blessé que je me proposais d'accompagner témoigne contre moi. Etant donné qu'il est également inculpé, cela m'apparaît comme une manœuvre plutôt grossière. D'autant plus que Michel Sollier n'était manifestement pas en état de se rendre compte de ce qui se passait dans le car. Lui aussi, en quelque sorte, est une victime de la police et je pense que lui aussi doit être défendu, même s'il maintient son témoignage contre moi.

Mon cas a été connu grâce à l'indignation des journalistes et de l'opinion mais il y a, dans toutes les prisons, dans tous les hôpitaux, dans tous les commissariats, un très grand nombre de gens qui ne connaissent ni Michel Foucault ni Jean-Paul Sartre et qui ne bénéficient pas d'un tel soutien, et il faut appeler le plus grand nombre possible de gens, non seulement à manifester leur désapprobation devant de tels agissements, mais aussi, comme la Constitution en donne le droit à tout citoyen, à enquêter sur la police.

Alain Jaubert